

<http://apden.org/Adherez-a-l-A-P-D-E-N.html>

APD  
EN

**Adhérez à l'A.P.D.E.N. !**

- Fédération



Publication date: lundi 16 novembre 2020

---

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

---

Cher.e collègue,

Ni super héroïnes ou super héros ou autres êtres d'exception sacrifiés à la cause ! **Tous les membres actifs de l'A.P.D.E.N. sont des collègues du terrain animé.e.s par la forte conviction que l'histoire de notre profession ne peut continuer à s'écrire que grâce à l'action associative** dans laquelle elle est profondément enracinée depuis bientôt cinquante ans.

Fruit de la volonté et de l'engagement, notre statut enseignant obtenu en 1989, si original dans le paysage éducatif, est un acquis qu'il appartient à chacun et chacune d'entre nous de préserver et un essai qui reste à transformer tant le caractère atypique de nos pratiques, pourtant si riches, semble difficilement s'insérer dans un système encore très conservateur.

La métaphore sportive paraît appropriée pour évoquer le marathon engagé dans le passé pour l'obtention du CAPES. Depuis presque 50 ans c'est aussi l'importance du passage de relais associatif dans la poursuite d'une pleine reconnaissance de notre statut et l'obtention d'un ancrage durable, à l'École, des enjeux inscrits au coeur de nos missions : la formation à la culture de l'information et des médias pour tous les élèves, la conception de systèmes d'information documentaire adaptés aux besoins des établissements scolaires, et bien-sûr l'ouverture culturelle et l'accès aux connaissances, pilier de la construction de tout individu.

Les moyens investis actuellement dans ces domaines sont, nous le savons, largement insuffisants, tout comme le sont, au-delà des déclarations d'intention, les ambitions des dispositifs rangés sous la bannière des « éducations à... » maintenus, tels des « suppléments d'âme », à la périphérie des enseignements disciplinaires. L'A.P.D.E.N. a toujours porté la voix de la profession pour rappeler le dessein initial de la création des CDI et plus tardivement du CAPES, qui était de placer ces préoccupations au coeur de l'acte pédagogique, avec des enseignants garants de leur mise en oeuvre selon des modalités qu'il leur convient de définir dans le respect de la liberté pédagogique.

Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres...

Alors que l'actualité nous rappelle de façon criante, voire douloureuse, l'urgence dans laquelle se trouve notre École de repenser collectivement et dans une approche transdisciplinaire la formation citoyenne de nos élèves, **nous professeur.e.s documentalistes et membres actifs de l'A.P.D.E.N. restons plus que jamais mobilisés pour ré-affirmer la cohérence de nos missions avec ces enjeux majeurs de société.** La reconnaissance, la coopération et l'ouverture sont des mots qui font sens pour nous, un sens que nous saurons faire entendre à nos interlocuteurs institutionnels, syndicaux et associatifs dans des rendez-vous d'ores et déjà en partie fixés.

Mais pour filer la métaphore initiée plus haut, nous ne gagnerons cette course que grâce à la force de l'engagement collectif, valeur que nous refusons de considérer comme obsolète malgré les marques d'un recul évident à plusieurs niveaux.

Si les communautés professionnelles constituées spontanément sur les réseaux ont toute leur place dans l'accompagnement des collègues au quotidien, elles ne peuvent en aucun cas se substituer au travail de promotion, de représentation et de réflexion conduit au long cours par l'association, tant en France qu'à l'international, avec un souci de structuration, de formalisation et de transmission grâce à ses actions de formation, de communication ou encore par l'intermédiaire de ses publications.

Vous l'aurez compris, ce courrier est un « relais tendu » vers chacune et chacun d'entre nous. Nous le répétons, il

## Adhérez à l'A.P.D.E.N. !

---

n'est nul besoin de super championnes ou super champions en herbe ou confirmé.e.s mais de collègues qui, à nos côtés, viendront donner un peu de leur temps, à hauteur de leurs compétences et de leurs possibilités, au sein d'un bureau académique, du bureau national ou encore d'un groupe de travail thématique pour contribuer à insuffler à l'association l'énergie nécessaire pour faire franchir à notre profession un nouveau cap.

Au-delà de cet appel à engagement, la constitution d'une base large d'adhérent.e.s reste bien-sûr totalement indispensable pour assurer la légitimité de l'action associative. Merci donc de penser à adhérer, ré-adhérer et à faire adhérer autour de vous.

Nous savons pouvoir compter sur vous.

Associativement,

Catherine Novel, présidente de l'APDEN

NB : l'association fonctionnant à l'année civile, les entrées dans l'un de nos bureaux académiques se font lors des assemblées générales qui se tiennent sur les mois de novembre et décembre. Les entrées au bureau national ne sont pas assujetties à un passage par un bureau académique. Elles sont officialisées lors du comité directeur qui se tient en janvier mais peuvent être enregistrées dès à présent. La Fédération apporte son soutien à tout collègue ou groupe de collègues souhaitant créer une association académique là où il n'en existe pas ou plus.

Si vous souhaitez **vous engager au sein de l'APDEN** (BA, BN ou groupes de travail), merci de compléter le formulaire suivant : <http://limesurvey3.apden.org/index.php/174982>

## Adhérez à l'APDEN

La Fédération A.P.D.E.N., seule association professionnelle représentant les professeur.e.s documentalistes de l'éducation nationale publique, a besoin, pour agir et faire entendre la voix de la profession, de pouvoir compter sur une base large d'adhérent.e.s. Et le soutien de chacun.e - votre soutien - est essentiel !

Au niveau national, la Fédération A.P.D.E.N. produit une réflexion prospective globale sur le métier, qui s'appuie à la fois sur les remontées académiques, et sur l'analyse des textes et discours produits par l'institution et les acteur.rice.s éducatif.ve.s. Elle promeut tout particulièrement, dans ce cadre, l'identité et la mission enseignante des professeur.e.s documentalistes, au niveau national, auprès des différents acteur.rice.s institutionnel.le.s, syndicaux.ales et associatif.ve.s, mais aussi à l'international, au sein de l'[IFLA](#).

Elle travaille également en inter-association sur les thèmes liés à la bibliothéconomie, à la diffusion de la culture et au développement de la lecture, en tant que membre de l'[IABD](#) et du [CFI-BD](#). Elle entretient aussi des partenariats réciproques avec des revues littéraires pour lesquels elle rédige régulièrement des articles donnant à voir des exemples de l'action des professeur.e.s documentalistes dans le cadre du développement de la lecture : l'École des Lettres, la NRP, Lecture Jeunesse et l'Avis des Bulles, revue de critiques spécialisées dans la bande dessinée. Ces deux derniers partenariats ouvrent par ailleurs droit à des tarifs réduits d'abonnement aux revues concernées, réservés aux adhérent.e.s de l'A.P.D.E.N.

L'A.P.D.E.N. organise enfin, tous les trois ans, un congrès national ouvert à tou.te.s les professeur.e.s

documentalistes ; temps fort de réflexion collective et d'échanges professionnels autour des enjeux de notre métier, cet évènement est l'occasion de conjuguer, dans une dynamique constructive, l'action-réflexion du terrain et la recherche scientifique en Sciences de l'information et de la communication (SIC). L'édition 2019, année anniversaire du CAPES de documentation, s'est déroulée à Grenoble sur le thème de la publication ; les actes sont disponibles en vidéo sur le site dédié : <http://congres2019.apden.org>

L'adhésion à la Fédération A.P.D.E.N. fonctionne par année civile. Elle vous permet de participer étroitement à la réflexion professionnelle, et d'être représenté.e auprès des interlocuteurs de la Fédération. Elle comprend l'abonnement à la revue professionnelle *Mediadoc* (deux numéros par an), et permet, si vous le souhaitez, l'inscription sur la liste de discussion mettant en relation nos adhérent.e.s et nos bénévoles associatifs. L'adhésion vous permet, enfin, d'être informé.e de toute l'actualité de la profession et des questions vives qui la traversent.

## Adhécision 2021

La procédure d'adhécision dépend de votre situation :

- Vous êtes professeur.e documentaliste et exercez dans une académie ou une association locale existe ([Liste et contacts](#)) ? Vous pouvez adhérer auprès de l'A.P.D.E.N. locale dans l'académie concernée.
- Vous êtes professeur.e documentaliste dans une académie sans association locale, ou en poste à l'étranger ? Vous pouvez adhérer directement à la Fédération, au niveau national. Vous pouvez télécharger le bulletin d'adhécision spécifique disponible au bas de cet article.

**Une question, une difficulté ? Contactez-nous sur [adhesions@apden.org](mailto:adhesions@apden.org) !**